



CNAS du 16 décembre 2010

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le mouvement social que nous connaissons depuis plusieurs mois rassemble des millions de personnes, de toutes catégories et de toutes générations confondues. Même si le gouvernement a fait passer son projet de réforme des retraites en force, après avoir refusé toutes négociations s'agissant des revendications légitimes portées par les organisations syndicales, ne doutez pas de la volonté du monde du travail de poursuivre la mobilisation pour imposer la prise en compte de leurs revendications et de leurs propositions.

L'importance de cette mobilisation et son soutien massif par l'opinion publique montrent le rejet de cette réforme injuste, plus particulièrement pour les femmes et la jeunesse, et plus largement le rejet d'une société de plus en plus inégalitaire.

Faisant le lien avec la question des retraites, les salariés ont exprimé leurs revendications d'un nouveau partage des richesses et d'une véritable reconnaissance du rôle et de la place du travail.

Les agents des finances se sont massivement mobilisés et inscrits dans ces processus d'actions, en exigeant aussi et fortement que leurs conditions de vie au et hors du travail soient significativement améliorées. C'est pourquoi la question de l'action sociale est, entre autre, au cœur de leurs revendications.

Ce qui ne vous a pas échappé puisqu'au terme d'un processus de discussion engagé dès le mois d'avril 2010, sous la mobilisation des personnels, les ministres de Bercy viennent d'adresser aux fédérations syndicales les « orientations de l'action sociale ministérielle » (voir document ci-après) qui appellent de notre part les commentaires suivants :

Au sujet du budget que vous qualifiez d'historique pour 2011, en progression de 6 M€ par rapport à l'année 2010 : encore faut-il préciser d'une part qu'en 2010 le budget consacré au logement a été amputé de 6 M€, rendant nécessaire un abondement complémentaire de 2,6 M€ en cours d'année et que d'autre part, le budget est établi sur un périmètre différent intégrant les mises à disposition des associations socioculturelles.

La stabilisation et la réévaluation des budgets, même si cela demeure insuffisant, sont à mettre au crédit de la mobilisation des personnels et de leurs représentants.

Nous actons que trois postes budgétaires ne sont pas soumis au gel budgétaire, la petite enfance, la protection sociale complémentaire et les crédits consacrés au budget d'initiative locale, mais la Fédération des Finances CGT demande que l'ensemble du budget de l'action sociale ne soit pas soumis à réserve budgétaire.

La restauration collective, priorité ministérielle, voit son budget réduit. Le montant de la subvention allouée à AGRAF est en diminution alors que la circulaire du Premier ministre concernant l'introduction des denrées BIO nécessite un abondement de nature à couvrir l'intégralité de son surcoût. Nous réaffirmons une nouvelle fois notre opposition à une prise en charge, même partielle, par les usagers d'une décision unilatérale.

Tout aussi unilatéralement, vous avez décidé la mise en place d'une sandwicherie au sein du site de Bercy, au mépris de la qualité sanitaire : équilibre nutritionnel, respect de la pause méridienne.

Sujet d'importance pour l'ensemble des agents du ministère, le logement, pour lequel la Fédération des finances CGT conteste l'existence même d'un accord sur la cohérence et le ciblage en matière d'aides et de prêts. Pour notre part, même si nous sommes prêts à discuter de nouvelles modalités d'accès aux questions de ressources, nous ne considérons pas, loin de là, que la discussion soit close.

Plus généralement, la situation du logement est dramatique en France, l'Etat se dégageant de plus en plus du financement de la construction de logements sociaux. Les taux d'effort des ménages pour se loger dépassent souvent la barre des 30 % de leur budget. Les agents des ministères financiers sont exactement dans la même situation. Alors que l'Etat employeur devrait faire plus et mieux encore, il se désengage. L'objectif ministériel des 10 000 logements fixé en 2004-2006 n'est toujours pas réalisé alors que les besoins actuels vont au-delà. De plus, il y a besoin de faire davantage, y compris en province et dans les zones de première affectation.

La Fédération des Finances CGT attend toujours une réponse des ministres concernant l'avenir de la Masse des Douanes. Nous avons déposé sur la table un certain nombre de propositions dont l'ouverture aux agents des Finances aux logements de la Masse.

Enfin, nous ne sommes pas en accord avec les financements prévus pour les aides au logement des enfants des agents effectuant leurs études. Lesquels sont prélevés sur le montant de la subvention. Encore une illustration du bon vieux principe « déshabiller Pierre pour habiller Paul »

Concernant le tourisme social, l'orientation ministérielle est une mise en adéquation du niveau de financement et du patrimoine au paysage démographique des colons sans envisager le développement de l'activité « vacances familles » alors que le taux de satisfaction des demandes des usagers est trop faible. Nous ne pouvons pas cautionner une telle démarche.

Nous ne pensons pas qu'il faille qualifier la trentaine de berceaux supplémentaires « d'effort historique » tant les besoins des agents sont énormes. Nous appelons de nos vœux la mise en œuvre d'une véritable politique favorisant l'égalité femmes/hommes.

Nous prenons acte des engagements des ministres sur la pérennité de l'accès à l'action sociale des agents de la CCRF et de la sphère Industrie ainsi que leur participation aux instances départementales de dialogue. De même, nous apprécions le fait que les ministres réaffirment le caractère départemental de proximité des CDAS.

Par contre, la Fédération des Finances CGT demande un débat sur l'articulation entre l'Action sociale et l'Hygiène et Sécurité. Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons une mise en

débat de la convention de gestion passée avec le MEDDTL, convention qui arrive à terme à la fin de cette année.

Enfin, nous sommes satisfaits de l'examen au sein de cette instance du rapport d'activité des Assistants de service social qui est riche d'enseignements sur les difficultés quotidiennes (souffrance au travail, situations économiques difficiles) vécues par les agents du ministère et par les retraités. La mutualisation des personnels de soutien dans les plateformes RH interministérielles n'induit pas la mise en place d'un statut interministériel ?

Avant de conclure, la fédération des finances CGT souligne que la question des retraités est la grande absente des orientations de l'action sociale ministérielle. A nos yeux, la question de la dépendance doit être mise sur la table et négociée.

En conclusion, la Fédération des finances CGT demande la reconduction du processus de discussion sur les perspectives budgétaires pour l'année 2012, y compris pour dégager les moyens budgétaires nécessaires aux besoins des agents des Finances, fonctionnaires, non titulaires, actifs et retraités, au et hors du travail..

Paris le 16 décembre 2010